

Ministère  
de la Sécurité  
publique

# 2019-2022 Programme de soutien aux municipalités en prévention de la criminalité

---

Synthèse

COMPRENDRE – PLANIFIER – AGIR

## Contexte

### UN APPUI CONCRET AUX ORGANISATIONS MUNICIPALES

Le PSM est assorti d'une enveloppe budgétaire de près de 6,875 M\$ sur trois ans, entièrement destinée au milieu municipal, y compris les organisations autochtones.

Les organisations municipales sont les mieux placées pour coordonner des mesures préventives qui répondent aux préoccupations de leurs citoyens en matière de sécurité.

Le maintien d'un milieu de vie sécuritaire comporte plusieurs avantages pour les organisations municipales. Cela permet, entre autres, d'assurer une bonne qualité de vie aux citoyens, d'augmenter l'attractivité de la région concernée et d'avoir un meilleur contrôle des dépenses

Le ministère de la Sécurité publique (MSP) souhaite soutenir les organisations municipales, y compris les organisations autochtones, dans leurs démarches de sécurité et de mieux-être des citoyens. Le Programme de soutien aux municipalités en prévention de la criminalité (PSM) vise ainsi à améliorer et renforcer la sécurité sur le territoire du Québec en permettant aux communautés de concevoir et de mettre en place des actions préventives adaptées aux problèmes de criminalité et de sécurité qui les préoccupent.

### Objectifs du programme

Le PSM vise plus spécifiquement à :

- doter les milieux de plans de sécurité leur permettant de coordonner leurs efforts en matière de prévention de la criminalité ;
- améliorer les services de prévention, de soutien et de protection offerts aux citoyens dans un milieu ;
- faciliter la prise en charge par les acteurs locaux de situations problématiques compromettant la sécurité ;
- intégrer la prévention de la criminalité aux services de proximité offerts aux citoyens dans une perspective de développement durable ;
- solliciter la participation et l'engagement des citoyens et des groupes qui les représentent dans un souci d'équité intra et intergénérationnelle ainsi que d'éthique et de solidarité sociale.

### Admissibilité

Sont admissibles au programme les organisations municipales du Québec, y compris les organisations autochtones, de moins de 100 000 habitants. Pour être admissibles, elles doivent également s'engager à respecter les conditions du programme telles qu'elles sont formulées dans le « Guide de présentation d'une demande d'aide financière » et dans l'entente de financement à conclure avec le MSP.

## Soutien financier offert par le MSP

### QUATRE VOLETS

Le PSM offre une aide financière flexible en fonction des besoins recensés par les organisations municipales.

Ainsi, le soutien financier du MSP vise à permettre la réalisation d'un diagnostic de sécurité, d'un plan d'action, d'une politique ou, encore, la mise en œuvre d'interventions concrètes, étape par étape ou de façon simultanée, en fonction des problématiques municipales ciblées.

**Volet 1 :** Démarche structurée de planification des interventions en prévention de la criminalité

**Volet 2 :** Mise en place de mesures préventives découlant d'un plan d'action ou d'une politique en matière de sécurité

**Volet 3 :** Développement ou bonification d'un service de travail de rue

**Volet 4 :** Programme d'animation Après-école

En contrepartie d'un investissement limité de l'organisation municipale, une contribution annuelle peut atteindre 112 500 \$ de 2019-2020 à 2021-2022 en fonction des besoins ciblés. Une organisation municipale se qualifiant au PSM 2019-2022 pourrait se voir octroyer un financement supplémentaire pour les années 2022-2023 et 2023-2024, si la pérennisation de certaines activités est jugée primordiale<sup>1</sup>.

Les sommes seront attribuées sous la forme de subventions renouvelables annuellement pendant la durée du programme, jusqu'à concurrence d'un maximum de 337 500 \$.

### Comprendre, planifier et agir

Le PSM favorise l'établissement de stratégies locales cohérentes visant la prévention et l'atténuation de situations liées à la sécurité des citoyens. En ce sens, les interventions doivent impérativement s'appuyer sur un diagnostic de la situation et être intégrées dans une planification locale.

Le diagnostic peut prendre plusieurs formes. Il peut s'agir d'un état de situation sur un problème précis et ponctuel, d'un sondage sur le sentiment de sécurité des citoyens ou d'une analyse exhaustive des enjeux de sécurité dans la communauté. Dans tous les cas, le problème doit être documenté et identifié comme un enjeu important par l'ensemble des acteurs du milieu.

### Mon projet est-il admissible ?

Les questions importantes à se poser avant de déposer une demande d'aide financière au PSM sont :

- Les enjeux de sécurité de mon organisation municipale sont-ils connus et, si oui, sont-ils documentés ?
- Est-ce que l'organisation municipale a une politique, un plan d'action ou toute autre forme de planification des interventions pour répondre à ces enjeux ?

Les thématiques couvertes par le PSM sont multiples, de même que les solutions apportées aux problèmes ciblés.

### Présenter une demande

Veillez [visiter la page du PSM](#) pour obtenir le « Formulaire de présentation d'une demande financière » et toutes les informations nécessaires. Vous pouvez également communiquer avec l'équipe de la prévention de la criminalité du MSP à : [prevention.criminalite@msp.gouv.qc.ca](mailto:prevention.criminalite@msp.gouv.qc.ca) pour obtenir des renseignements supplémentaires.

La date limite de dépôt des demandes est le **15 octobre 2019**.

### Nous contacter

Ministère de la Sécurité publique, 2525, boulevard Laurier, Québec (Québec) G1V 2L2  
1 877 324-1190 ou 418 646-6777, poste 60005

<sup>1</sup> Financement conditionnel aux disponibilités financières ainsi qu'aux normes du programme en vigueur.

# Exemples de projets financés au PSM 2016-2019

## CAS NO 1 : ATTOUPEMENTS DE JEUNES ET INCIVILITÉS

Il est fréquent que des attroupements de jeunes aient lieu dans les espaces publics ou aux abords de commerces. Ils sont généralement anodins.

Il peut arriver cependant que ces regroupements occasionnent des incivilités (vandalisme, méfaits divers, etc.) ou deviennent propices à la consommation, voire au trafic de drogues.

Les villes de Beauharnois et de Valleyfield étant dans une situation semblable se sont regroupées pour déposer un projet dans le PSM.

### La Ville de Beauharnois

#### Volet 1 : Démarche structurée de planification des interventions

Les solutions efficaces aux problèmes liés aux attroupements se basent sur un état de situation exhaustif. À l'aide de divers organisations clés (le service de police, les organismes communautaires, la commission scolaire, etc.), un portrait a été dressé comprenant des informations sur les heures et les jours propices aux rassemblements, les caractéristiques des jeunes impliqués et les délits commis. Un plan d'action a ensuite été élaboré en fonction des préoccupations exprimées par les citoyens et des besoins des jeunes.

#### Volet 3: Bonification d'un service de travail de rue

Un travailleur de rue a été embauché afin d'établir une relation de confiance avec les jeunes visés par le diagnostic. Il a eu pour fonction d'offrir de l'aide aux jeunes qui en manifestaient le besoin et de les orienter vers des organismes du milieu. C'est à l'organisme Pacte de rue que l'on a confié la bonification du service de travail de rue sur les territoires de Beauharnois et de Valleyfield.

#### Volet 4: Programme d'animation Après-école

La Ville de Beauharnois et celle de Valleyfield ont décidé d'offrir un service d'animation Après-école. Celui-ci répond aux besoins des jeunes qui, parfois pour des raisons financières, n'ont pas accès à ce type de service.

Travaillant de concert avec la Maison des jeunes de Beauharnois et la Maison de la jeunesse 12-17 de Valleyfield, plusieurs activités dans l'environnement de la maison des jeunes, du parc de planche à roulettes et du centre communautaire ont permis de développer un sentiment d'appartenance à la communauté chez les jeunes participants.

[Cliquez ici](#) pour lire les résumés du projet de la Ville de Beauharnois de 2016 à 2019.

# Exemples de projets financés au PSM 2016-2019

## CAS NO 2 : PRÉOCCUPATIONS SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC

Des données portant sur les crimes contre la personne (agressions sexuelles, voies de fait, menaces, intimidation, harcèlement) soulèvent des préoccupations sur certains territoires du Québec. Des élus municipaux souhaitent mobiliser la communauté pour réduire le nombre de signalements.

Un mandat est confié à un chargé de projet afin de réaliser un diagnostic sur les raisons et les causes qui pourraient expliquer le nombre plus élevé de crimes contre la personne comparativement aux MRC limitrophes.

Les élus ont également élaboré un plan d'action, en concertation avec des partenaires du milieu, pour mieux agir sur les causes probables de ce phénomène.

### La MRC de L'Islet

#### Volet 1 : Démarche structurée de planification des interventions

Un diagnostic de sécurité a été réalisé sur l'ensemble du territoire de la MRC de L'Islet et un plan d'action a ensuite été élaboré en conséquence. Le comité régional, qui accompagne la MRC dans son mandat, comprend entre autres des organismes communautaires, le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) et la Sûreté du Québec (SQ). Les partenaires contribuent financièrement, en service ou, encore, par leur expertise à la mise en œuvre du plan d'action.

#### Volet 2: Mise en place de mesures préventives découlant d'un plan d'action ou d'une politique en matière de sécurité

La vision générale du plan d'action visant à briser l'isolement social des personnes en situation de vulnérabilité (isolement, manque de socialisation, violence familiale, etc.), comprend deux axes, soit : 1. améliorer l'accès aux organismes ressources pour les personnes aux prises avec des enjeux de sécurité ; et 2. augmenter l'utilisation des outils par les familles faisant face à des enjeux de sécurité.

La MRC de L'Islet a mis en place un réseau d'intervenants-pivots, conçu une formation, produit un calendrier d'activités de socialisation et créé un comité pour le programme Accès-Loisirs afin de cibler les familles vulnérables. Le comité régional assure le suivi et la mise en œuvre du plan d'action.

[Cliquez ici](#) pour lire les résumés du projet de la MRC de L'Islet de 2016 à 2019.

# Exemples de projets financés au PSM 2016-2019

## CAS NO 3 : DIVERSES PROBLÉMATIQUES DANS LA MRC

La réalisation d'un diagnostic et d'un plan d'action sur le territoire de la MRC de La Côte-de-Gaspé a permis de prioriser les diverses problématiques recensées et de définir des moyens pour les résoudre.

La présence d'un travailleur de rue fut utile dans la réalisation du diagnostic, en plus de répondre aux besoins prioritaires en matière de prévention de la criminalité, de toxicomanie et de toute autre problématique affectant la sécurité et la qualité de vie des citoyens.

Ces actions ont été réalisées en respectant les orientations régionales liées au travail de milieu de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (GÎM). L'État de situation sur le travail de milieu en GÎM, réalisé par la Direction de la santé publique, a permis de bonifier l'ensemble du diagnostic.

## La MRC de La Côte-de-Gaspé

### Volet 1 : Démarche structurée de planification des interventions

À la MRC de La Côte-de-Gaspé, le comité de sécurité publique est composé des maires des municipalités locales de la MRC, de la SQ ainsi que d'un groupe de suivi des interventions de travailleurs de rue (CISSS, maisons des jeunes, etc.).

La rédaction d'un diagnostic global des problématiques et d'un plan d'action ont permis de cibler des problèmes particuliers à traiter en priorité, d'en préciser l'ampleur en plus de trouver les moyens afin de les résoudre.

Trois axes d'intervention en matière de prévention de la criminalité et des comportements à risques ont été recensés : 1. Intervention auprès des clientèles vulnérables ; 2. Structuration de la démarche dans le long terme et 3. Sensibilisation/Éducation.

### Volet 2 : Mise en place de mesures préventives découlant d'un plan d'action ou d'une politique en matière de sécurité

Une planification d'ensemble des interventions en matière de prévention de la criminalité a été réalisée à l'échelle du territoire de la MRC. Plusieurs des problématiques recensées ont fait l'objet de procédures de résolution de problème ou d'actions concertées particulières, dont le parc de planche à roulettes de Gaspé et la Maison de quartier de Sandy Beach.

### Volet 3 : Bonification d'un service de travail de rue

Le problème des jeunes laissés à eux-mêmes et la nécessité de créer un lien significatif avec eux sur le terrain par le biais d'un travailleur de rue dans les secteurs de Murdochville et de l'Estran était une question urgente et prioritaire.

Les activités de la MRC de La Côte-de-Gaspé sont en continuité avec la bonification du service de travail de rue. Un comité jeunesse ainsi que les organismes et les partenaires sont mobilisés afin de discuter de diverses problématiques jeunesse, dont celle de la violence. La recherche de solutions et d'actions complémentaires aux mandats de chaque organisme est visée.

[Cliquez ici](#) pour lire les résumés du projet de la MRC de la Côte-de-Gaspé.

# Exemples de projets financés au PSM 2016-2019

## CAS NO 4 : ÉQUIPE INTÉGRÉE EN INTERVENTION

Une équipe intégrée en intervention continue à la Ville de Mirabel a analysé des dossiers liés à des problèmes de santé mentale afin de mieux connaître les besoins de ces personnes.

Cette équipe, dont fait partie une professionnelle civile, est amenée à travailler conjointement avec les policiers dans des situations complexes qui demandent des pratiques partenariales solides et innovatrices.

## Ville de Mirabel

### Volet 1 : Démarche structurée de planification des interventions

La Ville de Mirabel connaît une importante augmentation du nombre d'appels en lien avec des individus atteints de troubles de santé mentale. La démographie des villes de Mirabel et de Saint-Colomban ne cesse de croître. Cet accroissement se situe parmi les plus élevées de la région des Laurentides.

Par souci de proactivité et de prévention, le service de police a décidé d'instaurer une équipe intégrée en intervention continue des dossiers liés à des problèmes de santé mentale.

### Volet 2 : Mise en place de mesures préventives

La Ville de Mirabel poursuit la mise en place de son équipe intégrée en intervention auprès des personnes qui ont des problèmes de santé mentale. La personne-ressource permet au service de police de concentrer ses efforts sur les interventions policières, tandis qu'elle s'occupe de l'aspect social des interventions. Un plan d'action a également été réalisé en matière de santé mentale.

[Cliquez ici](#) pour lire les résumés du projet de la Ville de Mirabel de 2016 à 2019.

# Exemples de projets financés au PSM 2016-2019

## CAS NO 5: UN MILIEU SAIN ET SÉCURITAIRE POUR DES ACTIVITÉS APRÈS-ÉCOLE

Le projet « Apprentis MDJ » vise à joindre les jeunes de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année du primaire ainsi que du secondaire (1<sup>re</sup> à 5<sup>e</sup> secondaire), afin de leur offrir un lieu sain et sécuritaire pour réaliser des ateliers sous diverses formes, de 15 h à 18 h, du lundi au vendredi.

Des projets communs avec le comité des loisirs permettent aussi aux jeunes de réaliser des ateliers de création, notamment une murale, et de conseiller l'organisation municipale pour les activités sociales et estivales.

## La Ville de Saint-Chrysostome

### Volet 1 : Démarche structurée de planification des interventions

La sécurité et la prévention de la criminalité sont des préoccupations constantes pour la Ville de Saint-Chrysostome depuis plusieurs années. La présence de plusieurs facteurs de risque et de protection dans les familles est une réalité quotidienne pour cette organisation municipale, dont un taux de défavorisation matérielle et sociale élevé.

Le conseil municipal a convenu de mettre en place des actions concrètes au bénéfice de la collectivité (agrandissement du chalet des loisirs, amélioration des terrains de soccer et création de jardins communautaires et la mise en place d'un point de service de la Maison des jeunes). Il s'est également doté d'une politique de la famille et des aînés et a créé plusieurs partenariats avec les instances jeunesse du territoire pour soutenir ses actions.

### Volet 4 : Programme d'animation Après-école

Le projet « Apprentis MDJ » offre aux jeunes de 10 à 17 ans un lieu sain et sécuritaire pour réaliser des ateliers sous diverses formes par des activités Après-école à la Maison des jeunes de Huntington. Un réseau de pairs mentors a ainsi été créé avec les jeunes du secondaire, afin que ceux qui souhaitent accéder à la Maison des jeunes avant 18 h deviennent des mentors pour les plus jeunes. Les pairs mentors soutiennent également les plus jeunes dans leurs devoirs et offrent un soutien social.

[Cliquez ici](#) pour lire les résumés du projet de la Ville de Saint-Chrysostome de 2016 à 2019.

# Exemples de projets financés au PSM 2016-2019

## CAS NO 6: AMÉLIORATION DE LA SÉCURITÉ DES CITOYENS DE LA MRC

La réalisation d'une démarche de planification des mesures en prévention de la criminalité a permis de doter le territoire d'un outil permettant de renforcer la capacité d'agir de la communauté sur les plans de la violence conjugale, de la santé mentale et de l'itinérance afin d'accroître la sécurité et le sentiment de sécurité de la population.

## La MRC d'Argenteuil

### Volet 1 : Démarche structurée de planification des interventions

Plusieurs rencontres ont eu lieu avec les différents partenaires du milieu pour la mise en œuvre du plan d'action de la MRC d'Argenteuil, dont les commissions scolaires Sir-Wilfrid-Laurier et Rivière-du-Nord, la Sûreté du Québec, la Maison de la famille d'Argenteuil, le Carrefour des femmes du grand Lachute, Citad'elle de Lachute, l'Office municipal d'habitation, le comité opérationnel en violence conjugale, le Carrefour jeunesse-emploi, le CISSS des Laurentides et les municipalités. Une liste de priorités d'actions a ensuite été privilégiée.

### Volet 2 : Mise en place de mesures préventives découlant d'un plan d'action ou d'une politique en matière de sécurité

En continuité avec le plan d'action réalisé au volet 1, plusieurs mesures sont en développement jusqu'en 2023 pour prévenir les abus physiques, verbaux et psychologiques associés à la violence conjugale, familiale et la maltraitance envers les aînés, soutenir les initiatives en santé mentale, documenter la cyberdépendance et la dépendance à l'alcool et aux drogues, travailler à bâtir un milieu de vie sécuritaire et réduire les vulnérabilités sur les plans sociaux et économiques.

### Volet 3 : Bonification d'un service de travail de rue

Les activités de la MRC d'Argenteuil sont concentrées sur le travail de proximité offert par le projet « Jusqu'au bout », affilié au Centre de pédiatrie sociale en communauté d'Argenteuil (prévention des méfaits, sensibilisation et références auprès des enfants, adolescents et jeunes adultes dans les lieux publics, qui présentent des problèmes multiples). Le plan d'action a ainsi été bonifié et le nombre d'heures des intervenants a été augmenté en conséquence, permettant ainsi d'assurer une présence terrain aux endroits névralgiques.

[Cliquez ici](#) pour lire les résumés du projet de la MRC d'Argenteuil de 2016 à 2019.

